

BULLETIN MUNICIPAL



Inauguration de la micro crèche le 15/09/2018



2018

LE MOT DU MAIRE

Bernard DELOMENIE

2018 s'achève, elle aura été riche en évènements et en réalisations. Elle a vu la finalisation de projets lancés depuis plusieurs années et essentiels pour la commune.

Le premier est l'arrivée du haut débit en juin dernier, initié en 2015 avec le syndicat mixte DORSAL. Évènement très important pour l'attractivité de la commune et pour les foyers de la commune avec désormais la possibilité d'accéder aux mêmes services qu'en ville, le triple-play (téléphone, internet et télévision) étant au même tarif qu'un abonnement internet. L'investissement sur la commune par le syndicat a été de 350.000 euros avec des fonds de l'Etat, de la Région, du Département ; le reste à charge est de 23 % pour la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus.

La deuxième réalisation est l'ouverture de la micro crèche de 10 places en septembre en présence de Monsieur le Préfet, Raphael Le MEHAUTE, du président du Département, Jean-Claude LEBLOIS, de la Sénatrice, Marie-Françoise PEROL-DUMONT, de la présidente de la CAF, Samia BRUNET et du président de la MSA, Patrick BOURRAT. Cette initiative privée qui voit la création de trois emplois sur la commune, dans un premier temps, a été accompagnée par toutes les



collectivités et établissements cités ci-dessus mais aussi par la commune. Cette dernière a acquis l'habitation de Madame PECOUT pour 59 000 euros toutes charges de transaction incluses, puis l'a mise à disposition de la communauté de communes pour en assurer l'ensemble des travaux de réhabilitation qui s'élèvent à 380 000 euros. Le reste à charge de l'opération est compensé par un loyer versé par la SCOP qui gère la structure.

Le dynamisme de la commune a donné envie à deux infirmières libérales de s'installer à Saint Priest Ligoure. A la recherche d'un local dans le bourg, le conseil a décidé de leur mettre à disposition par convention dans un premier temps le local jouxtant la mairie au 3 rue de la mairie. Je vous assure qu'il est plaisant de voir des activités s'installer sur notre territoire, d'autres ont également vu le jour cette année comme vous le verrez dans la liste des activités sur la commune.

Enfin cette année aura vu la fin des travaux d'assainissement du bourg qui auront duré plus que prévu ; ils se sont en effet totalement achevés en octobre, après des contrôles d'étanchéité réalisés cet été qui révélèrent des défauts qui sont donc maintenant résolus. Ces travaux je le rappelle avaient pour objectif la création d'un double réseau afin de sortir une partie des eaux parasites, fontaines et pluviales qui surchargeaient les pompes de refoulement vers la station

d'épuration et créaient des dysfonctionnements. Le coût de 143.030 euros hors taxes a été subventionné à 75% par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le Département.

Cette étape maintenant terminée, va nous permettre de passer à la deuxième dont je vous parle depuis bientôt cinq ans, l'aménagement du centre bourg. Les travaux devaient débuter le 1^{er} février 2019 et durer cinq à six mois.

Le coût de l'ensemble des travaux, voirie, trottoirs, aménagement d'espaces devant l'Eglise, le comptoir et la bibliothèque s'élève à 488 262 euros hors taxes subventionnés à 75% dont 25% par l'Etat au titre de la DETR et 50% par le Département. C'est une opération

importante pour la commune, le reste à charge sera financé par un emprunt sur 20 ans,

sans augmentation de notre charge financière. Une réunion avec les riverains a eu lieu, une présentation vous sera faite lors de la cérémonie des vœux. Dès maintenant, les plans sont à votre disposition en mairie.

L'année prochaine verra aussi aboutir le nouveau document d'urbanisme PLUi. Il vient d'être arrêté le 18 décembre dernier par le conseil communautaire. Maintenant, ce sont les services de l'Etat (DDT, ARS, ABF, chambre d'agriculture, DREAL, ...) qui

vont donner leurs avis ; puis viendra l'enquête publique qui devrait avoir lieu au deuxième trimestre 2019, au cours de laquelle chacun pourra exprimer ses observations sur ce nouveau plan d'urbanisme.

Une première enquête publique va se dérouler du 7 janvier au 7 février : elle concerne le zonage d'assainissement collectif que nous devons mettre en conformité avec les nouvelles exigences de l'agence de l'eau.

Comme vous pouvez le lire, la dernière

année de la mandature sera une année pleine et chargée.



Dans un domaine plus festif, je

souhaite vous informer de la venue de nos amis alsaciens de Kilstett du jeudi 2 mai au dimanche 5 mai. Nous sommes heureux que ces échanges entre nos villages puissent se renouveler depuis septembre 2010. Cette année, une délégation de Zapfendorf, commune d'Allemagne, sera également du voyage. Nous préparons le programme de leur séjour. Aussi, nous vous remercions de nous faire savoir si vous souhaitez accueillir des hôtes chez vous pendant ces quatre jours.

Le conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons une bonne année 2019 et vous invitons le 12 janvier à 19h à la salle polyvalente « Espace Kilstett » pour échanger et partager un moment de convivialité.

ST PRIEST LIGOURE



Cérémonie du 11 novembre 2018

ACTU. DE LA COMMUNE

Guy COSTA

Dans un environnement social de plus en plus compliqué, la commune de Saint-Priest-Ligoure poursuit son petit bonhomme de chemin. Cette année 2018 aura vu l'inauguration cet automne de la micro-crèche, puis tout récemment, l'arrivée de 2 infirmières libérales (soins à domicile), installées depuis le 17 décembre dans les locaux d'un ancien appartement communal à côté de la mairie. Grâce à l'action volontariste de l'ex-communauté de communes du Pays de Nexon, nous avons eu le plaisir de voir le déploiement de l'internet haut débit (50 Mb) sur la très grande majorité des foyers communaux.

Outre ces actions structurantes et économiques, la commune poursuit son travail d'aménagement du bourg et complète les travaux d'assainissement réalisés en 2018, par des travaux de voirie et d'aménagement paysager des rues Cécile Sabourdy et de l'Eglise principalement, ainsi que quelques aménagements dans la rue des écoles.



ÉTAT CIVIL

Nombre d'habitants : **684 - 2018**

ACTES DE MARIAGE

NOM	ADRESSE	DATE
PRADEL Jean-François & MAGNIN Stéphane	3 Les Versennes	06 janvier
+ 3 pactes civils de solidarité		

Tous nos vœux de santé et de bonheur aux heureux époux

ACTES DE NAISSANCE

NOM	ADRESSE	DATE
COUDOIN Nina	2 rue de Bellevue	31 janvier
BOISTEUX CHABROL Patrick, Michel, Bernard	7 le Vergnol	06 février
ROBY Margaux, Lily, Jeanne	12 Savèze	01 avril
DONADIO Eliot	3 l'hôpital	17 avril
GENDREAU Flavian, Denis, Pierre	3 Tourdon	21 mai
STAUB Diane, Madeleine	4 rue Cécile Sabourdy	12 août
PROUILLAC SOLINAS Sélénya	1 les Trois Hommes	19 octobre

Tous nos vœux de santé et de prospérité aux enfants et félicitations aux heureux parents.

AVIS DE DÉCÈS

NOM	ADRESSE	DATE
CELIERIER Jacqueline, Andrée épouse NOUHAUD	1 Les Vignes	26 mars
AUDOIN Fernand, Marcel	12 route des aurières	02 juillet
SCULFORT Gabriel, Léonard	18 Le Goulet	09 septembre
SARRE Adrienne veuve ESTRAMON	5 route de Coussac Bonneval	14 décembre

Nos sincères condoléances aux familles.

DES SERVICES

L'AGENCE POSTALE

Les horaires

Le lundi et le mardi de 9 h à 12 h.

le jeudi et le vendredi de 14 h 15 à 17 h 15.

Le samedi de 10 h 15 à 12 h 15.

SALLE POLYVALENTE

Outre les services usuels que peut vous offrir votre collectivité, nous pouvons mettre à votre disposition la salle polyvalente. Petit rappel : les habitants de Saint-Priest Ligoure bénéficient des mêmes tarifs pour la location d'une salle des fêtes que les habitants de la commune concernée sur le territoire de la communauté de communes. C'est une des actions du programme de mutualisation.

PUBLIC	TARIF
Habitants, descendants directs, de la commune et de la communauté de communes	160 € + 0,50€/couvert
Association de la commune	Gratuit ou 25€ si cuisine
Orchestre ou entrepreneur de bal	500 €
Associations, habitants hors communauté de communes	320 € + 0,50€/couvert
Pour tous les utilisateurs :	
Chèque de caution	100 + 300 €
Forfait chauffage	50 €
Attestation d'assurance	Fournir obligatoirement

Chaque verre, assiette, couvert cassé ou manquant lors de l'état des lieux de sortie sera facturé 2 € ; chaque autre ustensile manquant ou détérioré sera payé à sa valeur de remplacement. Si le local n'est pas propre 100 € seront retenus sur la caution

SERVICE FUNÉRAIRE

CIMETIERE	TARIF
Terrain du cimetière communal	30 €/m ²
Creusement d'une fosse	120 €
Ouverture/fermeture d'un caveau ou d'une fosse maçonnée	100 €
Inhumation	60 €
Exhumation	100 €

Columbarium	TARIF
Concession pour 30 ans	500 €
Ouverture/fermeture	30 €

Pour réserver: Mairie de St Priest Ligoure, 2, Jardin des écoliers, 87800 St Priest Ligoure

T 05 55 00 62 17, **F** 05 55 00 97 43 @ stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr

MICRO-CRÈCHE INTERCOMMUNALE

GUY COSTA

Depuis septembre 2018, la commune accueille une micro-crèche intercommunale : le Jardin des Loupiots. Cet équipement a été financé par la commune qui l'a acheté (60 k€) avant de le mettre à disposition de la communauté de communes qui en a assumé le financement pour une somme totale de plus de 380.000 € hors taxes. Si les locaux et leur aménagement ont été portés par la puissance publique, le fonctionnement de la micro-crèche est géré par une SCOP. Depuis septembre, le service est actif et à ce jour environ 18 enfants sont inscrits et concourent au développement de cette nouvelle activité économique. L'école maternelle, le jardin des loupiots, la bibliothèque communale et le comptoir forment maintenant un ensemble cohérent d'activités auquel se rajoute en cette fin d'année une équipe d'infirmières libérales.



Site Facebook: <https://www.facebook.com/Le-jardin-des-Loupiots-micro-crèche-207815379801915/>
T 0614 26 83 45 | 0660 52 23 80 Mail: jardindesloupiots@gmail.com

Sont également présentes sur la commune, deux assistantes maternelles :

Nadia BARITAUD 4 rue de Bellevue 05 55 58 69 93

Corinne LAPLAUD 8 rue Cécile Sabourdy 05 55 00 86 49

NUMERIQUE | HAUT DEBIT

GUY COSTA

Depuis juin 2018, la commune dispose d'un accès au haut débit, quelque soit votre lieu d'habitation. Cette extension du débit est également associée à une évolution de la téléphonie fixe qui va basculer dans les prochains mois sur le réseau internet. Dans les bourgs, les 4 opérateurs principaux (Orange, SFR, Free et Bouygues Telecom) peuvent être contactés pour faire évoluer votre ligne internet. Pour les villages, seuls 2 des 4 opérateurs

se sont positionnés. N'hésitez à contacter votre opérateur pour savoir comment basculer sur le réseau ADSL et peut-être quitter définitivement le réseaux Wimax. Enfin nous vous informons que la téléphonie générale de notre commune va basculer prochainement sur internet voyant ainsi la disparition total des connexions analogiques jusqu'à ce jour en vigueur. Est ce un progrès, nous le ferons dans quelques années....

INFORMATIONS DIVERSES

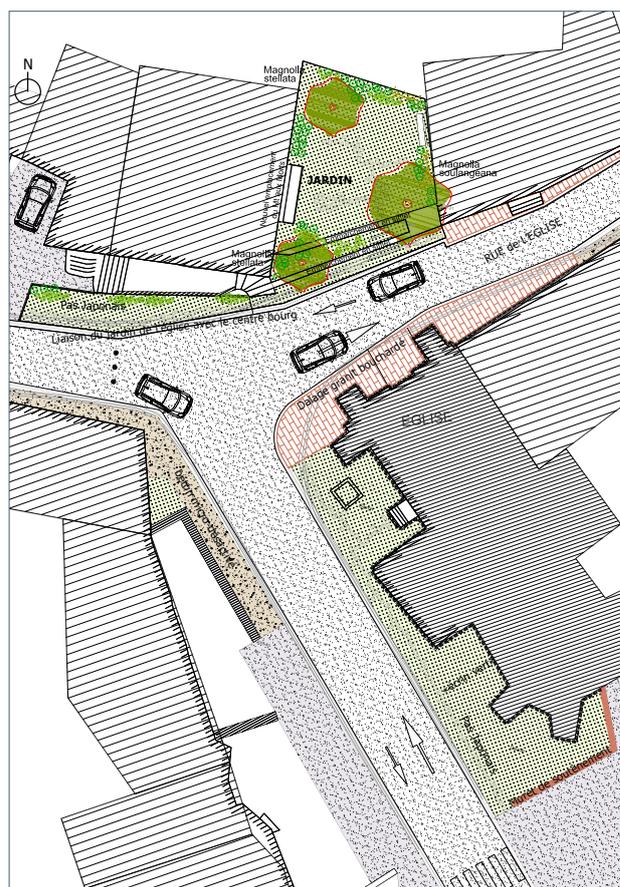
BERNARD DELOMENIE

Comme chaque année, nous vous présentons quelques travaux réalisés et à venir.

Aménagement centre bourg

Après les travaux d'assainissement, des travaux de voirie et d'aménagement paysager de la traversée du centre bourg vont se dérouler à compter de 2019. Les aménagements envisagés visent tout à la fois à améliorer le cadre de vie et à augmenter la sécurité des usagers de ces espaces partagés. La sécurité de traversée du bourg va se traduire par la création d'un trottoir adapté au handicap et donc à un rétrécissement de la chaussée. De toutes récentes mesures de vitesse des véhicules traversant le bourg montrent que la moyenne mesurée est légèrement supérieure à 50 km/h contre les 30 km/h autorisés. La présence de la bibliothèque, du comptoir et maintenant de la micro-crèche nous conduisent à proposer des aménagements devant réduire la taille de la voirie, à introduire des marquages au sol obligeant les automobilistes à réduire leur vitesse.

L'amélioration du cadre de vie a été imaginé par notre paysagiste (C. Lehuger) via la définition d'espaces de partage au travers de la création d'une place de village partagée avec la voirie en face du comptoir et d'une réorganisation de l'espace environnant le monument au mort.



Le choix retenu pour l'aménagement de l'église et du monument au mort consistera à créer :

- un socle en dallage granit au niveau du portail de l'église qui se prolongera vers la rue de l'église ;
- un écrin «vert» traversé par des pas japonais bordera le côté et le chevet de l'église ;
- en face de la porte principale de l'église, la création d'un jardin viendra compléter cet ensemble ; cette création nécessite au préalable de faire pivoter le monument aux morts pour l'aligner sur la maison riveraine.

TERRAIN DE LA PLANCHE / D31

La commune a acquis en cette fin d'année 2018 le terrain qui jouxte le pont de la Ligoure sur la D31 à la sortie du bourg.

Après la démolition des bâtiments qui sont actuellement au trois-quart écroulé, un premier espace de stationnement pour les usagers de l'église, mais également de la micro crèche, devrait voir le jour. Cet espace sera intégré dans l'aménagement général du centre bourg et permettra de connecter via un sentier et un pont en bois enjambant la Ligoure pour rejoindre la micro-crèche, l'église et le centre bourg.



En complément, Romain DONADIO nous a proposé de planter des arbres fruitiers aux abords de la micro-crèche pour en faire un verger partagé.

Samedi 22 décembre, une première salve de travaux de labour a été initiée grâce à Pascal et sa jument. Le dimanche matin suivant, Nico et Andy ont proposé aux habitants de découvrir la permaculture. Ce projet est porté par l'association « le champ des arts ».

CHATEAU D'EAU DES PRADELLES

Cet été, nous avons effectué des travaux de connexion du château d'eau situé aux Pradelles, inutilisé par le réseau d'eau potable depuis plusieurs années. Maintenant, il constitue une réserve d'eau supplémentaire pour les agriculteurs, en cas d'incendie.

Chacun peut y aller pour prendre de l'eau destinée à l'arrosage (elle n'est pas destinée à la consommation humaine).

MÉDAILLE DU TRAVAIL DE JEAN-MICHEL MAZEAUD

Cet automne, nous avons eu le plaisir de remercier Jean-Michel MAZEAUD, pour son investissement dans son travail d'agent technique de la commune depuis plus de 30 ans maintenant. Une médaille de vermeil lui a été remise en présence de sa famille, ses collègues et les élus du conseil municipal.



Notre commune, clé de voûte de la République du quotidien

Afin de réaffirmer le rôle et la place de la commune, des élus et des équipes municipales, acteurs irremplaçables dans le quotidien des Français, l'Association des Maires de France (AMF) lance une campagne de communication nationale signée « Les maires de France » et portée par le hashtag #MaCommuneJyTiens. Cette campagne est pensée comme un appel. Un appel de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, un appel de toutes les équipes municipales, un appel du corps citoyen lui-même pour mettre en lumière l'engagement quotidien et le dévouement du maire et de ses équipes, pour le bien-être et le développement de leurs communes.

Notre commune, c'est notre espace de vie, un espace qui nous garantit la continuité et l'efficacité des services publics. Notre commune, c'est aussi une équipe de femmes et d'hommes qui sont les artisans patients et déterminés de la culture, de la sécurité mais aussi de la solidarité et de toutes les politiques publiques qui font la richesse de la démocratie de proximité.

L'AMF a donc lancé cette campagne inédite de sensibilisation pour mettre en pleine lumière les réalisations, les innovations mais aussi l'engagement des maires et de leurs équipes. Car souvent, le maire est à la fois le premier recours et le dernier espoir pour nombre de concitoyens. Il est le point de contact opérationnel entre les valeurs qui font notre Nation et l'humanisme de proximité, celui des petits gestes du quotidien.

Cette campagne veut révéler, par le biais d'affichages et de publications sur les réseaux sociaux, l'importance de la commune dans tous les domaines de votre quotidien et valoriser votre attachement à cette institution de proximité.



Tous ensemble, mobilisons-nous pour soutenir nos communes sur [MaCommuneJyTiens.amf.asso.fr](https://www.macommejytiens.amf.asso.fr)

ENFANTS-ÉCOLES



Le père Noël à l'école de Saint-Priest-Ligoure

ACTU. DE L'ÉCOLE

Guy COSTA

Comme chaque année, notre école est au cœur de l'actualité nationale. Les objectifs annoncés par Jean-Michel BLANQUER pour l'école de la république sont pour nos élèves une maîtrise des savoirs fondamentaux, une réduction par deux des effectifs des classes de CP et CE1 en réseau d'éducation prioritaire (ce ne sera pas pour notre RPI, mais de ceci il faut se réjouir), une mobilisation en faveur du livre et de la lecture, une meilleure intégration et scolarisation des élèves en situation de handicap, une continuité du service public de l'école sur tout le territoire métropolitain, une souplesse nouvelle dans l'organisation du temps scolaire et une sécurisation des écoles et des établissements scolaires. Sur la base de ces objectifs généraux, la maternelle doit devenir une école des excellences et une école de la bienveillance. Ce dernier point doit être au centre de nos considérations et ceci d'autant que notre société n'a jamais été aussi exclusive. Ainsi, le respect d'autrui, le soutien des élèves sur l'apprentissage, les devoirs faits et les stages de réussite, la culture et les arts, le bien-être des élèves, sont des éléments que nous encourageons. En même temps, l'école continue également sa mutation numérique avec des tableaux connectés pour s'ouvrir sur l'Europe et le monde.



ECOLE DE ST PRIEST LIGOURE

Béatrice BUREAU

L'équipe enseignante a vu le départ de Martine LAROCHE en juillet 2018 au profit de Margaux ADAM et Léa LINO de ALMEIDA pour l'année scolaire 2018-2019. Sinon, pas de changement de personnel pour cette année scolaire : Sigrid GAUMONDY (ATSEM), Yannick THEODORE (ATSEM) et Céline DURIEUX (professeur des écoles de la moyenne section et directrice de l'école).

Les repas des enfants sont préparés par Marie-Line ROUX avec des produits locaux dans la mesure du possible : volailles de Sylvie FRUGIER (Saint Jean Ligoure), viande de Ludovic LAFARGE (Solignac) et Laure BLONDY (Janailhac), légumes du jardin de Camille (Saint-Priest-Ligoure), les œufs bio du GAEC de LAUTERIE (Saint Jean Ligoure), le miel des « ruches d'Andréa» (Pierre-Buffière), le pain de la boulangerie Peyronnet (Vicq sur Breuilh) et les brioches du fournil du Vergnol (Saint-Priest-Ligoure).

GARDERIE

Béatrice BUREAU

La garderie, mis à votre service dès 7h le matin et jusqu'à 19h le soir, est animée par Séverine DUDOGNON. Nous vous rappelons que ce service est payant à raison de 1,50 € pour la tranche horaire 7h-9h et le même montant pour 16h45-19h. Le mercredi, un temps de garderie vous est offert entre 12h10-13 h.

Dans le cadre de réforme des rythmes scolaires, la commune de Saint Priest Ligoure propose aux enfants de notre école des activités de type travaux manuels, des contes et des activités musicales le mardi et vendredi de 15h40 à 16h10.

LES TROIS CRAYONS BLEUS

Nadine BUXERAUD



Après une fin d'année scolaire un peu difficile avec une mise en sommeil de

l'association pendant l'été, votre petite association a pu se remettre à flots avec de nouveaux adhérents.

Les adhésions sont en cours de comptabilisation, mais à ce jour, beaucoup de familles ont souhaité adhérer à l'APE. Ce qui est pour nous bien évidemment une très bonne nouvelle et encourageant pour continuer à faire tourner l'association et permettre ainsi une continuité des actions.

Le bureau est composé de 7 parents adhérents :

- Nadine BUXERAUD, Présidente, St Jean Ligoure
- Pauline MONTASTIER, 1ère Vice-Présidente, Janailhac
- Leslie LACHAUD, 2ème Vice-Présidente, St Jean Ligoure

- Céline GRELLIER, Trésorière, Janailhac
- Nadia GAGUET, Trésorière suppléante, St Priest Ligoure

- David ROBINE, secrétaire, St Priest Ligoure
- Delphine JAVELAUD, secrétaire suppléante, Pierre Buffière.

Très rapidement, nous avons organisé une rencontre avec les enseignants du RPI afin d'organiser cette nouvelle année scolaire dans les meilleures conditions possible et pouvoir ainsi proposer aux enfants mais aussi à leurs parents un certain nombre d'activités variées.

Comme chaque année, l'APE participe avec plaisir au financement des sorties « piscine, savoir nager ». Nos élèves pourront de nouveau bénéficier de cette sortie sportive mais aussi ludique.

En parallèle, nous avons souhaité organiser différentes manifestations en espérant que chacun y trouvera son bonheur et pourra participer aux activités.

La vente de chocolats de Noël a été maintenue mais nous avons sélectionné un nouveau partenaire « Les Chevaliers d'Argouge ».

Afin de garder une part de suspense, nous ne vous dévoilerons qu'au fur et à mesure notre programme... mais vous pourrez retrouver votre traditionnel Loto, ainsi que notre participation active à la fête de fin d'année des écoles.

Un atelier pour Noël sera proposé en décembre avec la participation bienveillante de nos enseignants et une soirée récréative en février sera organisée.

Vous pourrez retrouver toutes les informations dans le cahier de vos enfants, mais aussi sur le blog du RPI de Janailhac ainsi que sur notre page Facebook.

En attendant, nous sommes à votre entière disposition pour toutes vos demandes et nous vous souhaitons une

très bonne année scolaire à toutes et tous...

En espérant vous voir toujours aussi nombreux et volontaires...

Nos coordonnées

Nadine BUXERAUD, Présidente

06.87.91.28.84

Céline GRELLIER, Trésorière

06.61.17.26.38

David ROBINE, Secrétaire

06.07.78.64.72

Facebook Les 3 Crayons Bleus et notre adresse mail

les3crayonsbleus@gmail.com

MISSION LOCALE RURALE

Béatrice BUREAU



Jeunes de 16 à 25 ans

La Mission Locale Rurale assure une mission de service public et offre un accompagnement socio-professionnel aux **jeunes de 16 à 25 ans non scolaires**. Elle est présente en Haute-Vienne sur 4 antennes (Aixe sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac) et 16 permanences.

Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle... venez nous rencontrer !

Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à

l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les missions locales. Sa forme ? Un engagement Jeune/ conseiller mission locale intégrant si besoin, la Garantie Jeune et une allocation mensuelle.

Un conseiller mission locale sera votre interlocuteur et vous proposera, des conseils personnalisés, des ateliers collectifs, l'accès à des formations, des rencontres avec des employeurs, des stages en entreprise et un appui pour négocier votre futur emploi.

Vous bénéficierez aussi de son aide dans votre recherche de logement, votre accès à la mobilité (location de scooters et de voiture, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), l'accès à vos droits dans le domaine de la santé, et à un réseau pour la vie quotidienne (sport, loisirs, culture)...

Permanence

Maison des Services au Public de NEXON

5 rue Jean-Jacques Rousseau

Les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Pour convenir d'un rendez-vous: contacter la Mission Locale Rurale au 05.55.70.45.74

<https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/>

<https://www.facebook.com/mlrhv87/>

Jeunes, Entreprises et Collectivités...

La Mission Locale Rurale vous accompagne vers l'Emploi ...

Une équipe pour répondre au mieux à vos besoins :

- La Mission Locale met à votre service les compétences et l'expérience d'une équipe pluridisciplinaire.
- Un Relais Emploi et des conseillers référents seront vos interlocuteurs privilégiés.
- Une offre de services gratuite.

Un appui au recrutement : préparation, mise en œuvre et accompagnement.

- Identifier et analyser des profils de postes.
- Diffuser votre offre selon les critères choisis.
- Pré sélectionner des candidatures et/ ou proposer des candidats.
- Aider à la décision du choix du contrat de travail.
- Information et présentation des différentes mesures et contrats existants :

Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, soutien au recrutement ...

- Définir des missions pour un engagement Service Civique et rechercher des candidats.
- Organiser une période de stage, préalablement à l'embauche.
- Rechercher une formation adaptée au jeune et à l'entreprise.
- Un suivi renforcé pendant la période d'essai et tout au long du contrat.

Favoriser la RENCONTRE des Jeunes et des Entreprises :

- Promouvoir les métiers et secteurs à travers des visites d'entreprises et des enquêtes métiers.
- Participer à des simulations d'entretien d'embauche : Job dating Jeunes et entreprises.
- Mettre en place une immersion en entreprise afin de découvrir le candidat dans votre environnement de travail...
- Parrainer un groupe de jeunes ou un jeune, pour épauler leurs démarches, transmettre vos connaissances du monde professionnel et partager votre réseau.

Contacts et informations employeurs au
05.55.70.45.74

ARTISANAT-COMMERCE



Les poulaillers du GAEC « Le champ des possibles »

ACTU. ECONOMIQUE

Guy COSTA

Les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) représentent une forme singulière de distribution de produits frais alimentaires fondée sur une logique coopérative entre un producteur et un ensemble de consommateurs. Ces associations, renouvelant les règles marchandes, apportent de réels bénéfices aux consommateurs, mais génèrent pour eux de réelles contraintes. Les consommateurs sont de plus en plus sensibles à l'origine régionale et biologique de leurs achats alimentaires (Agence Bio 2009). En France, 83% des consommateurs déclarent privilégier les produits de production locale. Plus de 50% des consommateurs préfèrent un produit conventionnel régional à un produit bio qui vient de loin et pour près de 70% un produit bio doit venir de la région. Cependant, la mise en pratique de ces bonnes intentions, est probablement affectée par un biais de désirabilité sociale. À nous territoire rural, d'aider alors à l'installation et à la pérennisation des AMAP.

Et cette année 2018 c'est une AMAP qui est à l'honneur pour notre actu économique. Cette AMAP va venir renforcer un peu plus notre tissu économique de proximité tout en s'inscrivant dans une dynamique initiée par l'association Li-en-Goure au travers du Comptoir.



LE CHAMP DES POSSIBLES

Nous sommes Clémence, Paul et Léna, notre fille de deux ans. Nous sommes arrivés sur la commune depuis un peu plus d'un an avec un projet agricole mûri depuis plusieurs années : nous souhaitons, sur un même lieu, combiner différentes productions agricoles, à taille humaine, de manière collective et complémentaire. Nous produisons aujourd'hui des volailles de chair, des oeufs, des agneaux de race charmoise ; le tout labélisé AB et vendu directement aux consommateurs au travers d'AMAP, d'écoles, d'un marché à Limoges, et d'un petit marché à la ferme les vendredi en fin d'après-midi (16h - 19h30).

Depuis peu, Emilien nous a rejoint et prépare son installation sur les lieux avec une trentaine de chèvres laitières. Dans l'avenir, nous souhaiterions aussi ouvrir ces lieux à des activités artisanales, artistiques ou associatives, toujours convaincus par la complémentarité de certains "projets de vie". Loin de toute ambition communautaire, nous voulons pouvoir profiter des avantages que pourraient offrir un voisinage choisi (remplacement, partage, entraide, enrichissement...).

Enfin, nous souhaitons au plus tôt, pouvoir nous investir dans la vie locale et les initiatives au sein de notre commune ; participer à renforcer le tissu social, et maintenir ces lieux ouverts, pour les faire découvrir et faire connaître nos métiers. Alors, à bientôt !

Le Champ des Possibles, 10 route des aurières, 87800 Saint Priest Ligoure
Telephone 06.22.36.10.09



LISTE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Guy COSTA

NOM	ADRESSE	ACTIVITÉ
HYAFIL HERVÉ	Fraisseix	Antiquités
BESOGNE MATHIEU	Les Texonnières	Architecte d'intérieur
ARTECHNI	Le Petit Monteil	Electricité
LIEUX-DITS	Le Goulet	Paysagiste DPLG
DOUIS PASCAL	Lavaud	Elevage et dressage canin
DESMOULIN BERNARD	Leysse	Tous travaux, électricité, plomberie etc..
SIMBELIE	Croix d'Hervy	Négociant aliments et produits du sol
LE COMPTOIR	15, rue Cecile Sabourdy	Commerce, bar, artisanat vente
WANG YANJUN	8, rue de l'Eglise	Acupuncture
GÎTE DE FREYSSINET	Freyssinet	Hébergement
GÎTE DE BABAUD	Babaud	Hébergement
GÎTE ET CHAMBRES D'HÔTES DU MOULIN DU CAP	Le Moulin du Cap	Hébergement
JESSI'BOUGIE	Leysse	Fabrication de bougies
ATP EURL	13, rue Cécile Sabourdy	Travaux de génie civil
DEPAULIS KRISTINA	15 rue Cécile Sabourdy	Plasticienne
MEIZE PÈRE & FILS SARL	La Rouvelade	Maçonnerie, toiture
FREYSSINET DÉTENTE CHASSE PÊCHE	Parc de Freyssinet	Chasse
ESTHE FRANCE BEAUTÉ	Lageas	Soins de beauté
CHAVENAUD CLAIRE	12, rue Cécile Sabourdy	Illustratrice
ECURIES DES CROIX D'HERVY	Croix d'Hervy	Centre équestre (FFE)
LUCIE JACQUES	Freyssinet	Cuisinier en clientèle
&BREATHE POST-NATAL	Croix de la Juge	Table d'hôtes, fitness
H.2.B. ELIAS	Château Elyas	Vente de viande
C.I.I.R.P.O.	Le Mourier	Expérimentation élevage ovin
LA SAFRANIÈRE DE FREYSSINET	Freyssinet	Production et vente de safran et de produits dérivés
APRÈS LA PLUIE	Le Goulet	Paysagiste
ECURIES GABRIEL DE BREBISSON	La Ribiere	Soin, entraînement, performance équestre
HERMINE GOUTTELETTE	Gouttelette	Création et vente de vêtements
BROTO CYRILLE	Tourdon	Elevage et pension canine
HARAS D'UZZIEL	Chez Cranet	Elevage de chevaux
FAURE FRÉDÉRIC	Violezeix	Maraichage
GARAGE RAKO	Freyssinet	Mécanique automobile
MENNESSON ELODIE	Le Theil	Brocante
LE JARDIN DE CAMILLE	Maison neuve	Maraichage
DINDAULT MARION ET DA SILVA BERENGERE	3 rue de la Mairie	Infirmières diplômées d'Etat

CULTURE-LOISIRS



ACTU. CULTURE - LOISIRS

BERNARD DELOMENIE

La vie de notre commune c'est également la vitalité de nos associations. Depuis plusieurs années, nous nous inquiétons et nous nous attristons de voir ces dernières soit être dissoutes soit être mises en sommeil. Non pas qu'il faille imaginer que les associations doivent perdurer pour perdurer, mais si elles doivent disparaître nous aimerions qu'elles soient remplacées par d'autres associations. Aujourd'hui les engagements des bénévoles sont compliqués par de nombreux facteurs personnels et professionnels.

Nous remercions tous ceux qui continuent à s'impliquer dans la vie de notre commune en donnant du temps. Nous pouvons encore compter sur les sept associations de la commune pour proposer des animations tout au long de l'année et nous faire vivre de bons moments ensemble.

Nous remercions également les personnes qui en dehors d'une structure associative organisatrice, se sont mobilisées pour organiser un repas festif début août, autour de bons cochons grillés élevés sur la commune. Nous souhaitons que cette manifestation puisse cette année être reconduite et



même étoffée.

FEDERATION NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE

Jacqueline VILLENEUVE - Présidente

Le comité de Saint Priest Ligoure est composé d'ancien combattants d'Afrique du Nord de Saint Priest et de communes limitrophes. L'assemblée générale a eu lieu le 08 décembre 2018, au cours de laquelle le bilan d'activité a été présenté : participation aux cérémonies du 08 mai, du 11 novembre, du 19 mars et aux manifestations des autres comités. Le repas annuel du comité a eu lieu le 24 novembre avec une très belle participation et une ambiance festive.

Information pour les anciens combattants n'ayant pas le statut, il existe la possibilité de se faire reconnaître, pour cela il faut compléter un document à votre disposition en mairie.

Bonne année à tous.

CULTURE ET LOISIRS

Marie Agnès COSTA - Présidente - T 0532 09 98 87 | @ ma.costa@me.com

Ça bouge à la bibli!!!

L'année 2018 rime avec lifting à La Bibliothèque. Grâce à l'accompagnement de Marion Audouset (responsable du réseau des médiathèques intercommunales) et des bibliothécaires de la médiathèque de Nexon, nous avons procédé à un grand « désherbage » de nos collections. Quatre palettes de livres ont été pris en charge par la société Ammareal qui donne une seconde vie aux livres. Nous avons rangé les livres sur le pourtour de la pièce et ainsi dégagé l'espace central de la bibliothèque. L'espace devenu plus modulable s'est enrichi de tables, chaises et poufs généreusement cédés par Marion Audouset. Ces réaménagements s'inscrivent dans une volonté d'intégrer le réseau des médiathèques Pays de Nexon-Monts de Châlus. Outre le prêt de livres auprès de nos adhérents (public stable en 2018), nous avons participé aux animations autour du livre proposées au niveau national : La Nuit de la lecture, les 48H de la BD, partir en Livres (Enfants du Terrier des Galoupiaux). Nous avons proposé notre traditionnelle chasse aux oeufs (dans la bibliothèque cette année, compte tenu du temps), des ateliers créatifs (fête des mères, fêtes des pères, création de masques pour l'arrêt en Italie de l'opération Europe (menée par le Comptoir), une après-midi découverte des sols de Saint Priest Ligoure dans le cadre de la fête de la science. Ces animations ont été rendues possibles grâce à l'implication non seulement des bénévoles de l'association Culture et Loisirs, mais aussi ceux d'autres associations de la commune (Li en Goure) ou hors commune (Les Achillées de Saint Jean Ligoure). Un grand merci à Gaëlle Racapé qui nous a animé avec compétence et enthousiasme l'atelier fête des mères et à Coline Praux (volontaire en service civique) qui nous a accompagné sur les ateliers tout au long de l'année.

Nous vous souhaitons une belle année 2019 riche et nous vous attendons mi janvier pour la nuit de la lecture et le début des cours d'anglais.

GENETS DE LA LIGOURE

Jacqueline FOUILLAUD - Présidente

T 05 55 48 90 26

L'année 2018 se terminant, nous venons vous faire part de l'activité annuelle.

Nos deux « petit salé » se sont déroulés en mars et octobre.

En juillet, nous avons fait une excursion en Dordogne, à Campagne, une localité près du Bagne, avec visite du parc du château et dégustation de produits régionaux. L'après-midi, nous avons parcouru les allées d'un musée reproduisant les activités d'un bourg d'autrefois.

En décembre, nous avons achevé l'année par notre repas traditionnel. La date de l'assemblée générale n'est pas encore fixée, mais ce sera sans doute en février, si la météo n'est pas capricieuse ; toute personne peut adhérer, le prix de la cotisation pour 2019 est de 18 euros.

Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous ses voeux pour 2019 ainsi que pour vos familles.

Les dates à retenir pour 2019 :

Dimanche 10 mars à 12 heures : petit salé

dimanche 13 octobre à 12 heures : petit salé

Samedi 7 décembre à 12 heures : repas de l'amicale

JARDINS ET MUSÉE CÉCILE SABOURDY

T 0555 00 67 73 | @ contact@museejardins-sabourdy.fr

www.museejardins-sabourdy.fr

Les jardins et musée Cécile Sabourdy vous propose à compter du 14 décembre 2018 jusqu'au 22 avril 2019 une nouvelle exposition: **'SPIRIT', l'esprit des choses, 2000 ans d'objets sacrés d'ici et d'ailleurs**

Pour la seconde fois, notre Musée place son exposition d'hiver sous le signe de l'étrangeté en art, en invitant l'association Trésors de Ferveur à présenter sa collection d'objets de piété, remarquablement conservés, allant du 17^e au 20^e siècle.

Destinés à un usage privé, familial, les reliquaires, « cellules de nonnes » et autres souvenirs de pèlerinage forment ensemble un langage lointain, déroutant, dont le sens s'est aujourd'hui estompé.

En explorant iconographie, matériaux et formes d'artefacts capables d'accueillir des forces immatérielles, 'SPIRIT' s'intéresse à la manière dont nos objets deviennent sacrés.

Oscillant entre art populaire, recyclages improbables et naïveté touchante, les objets de la collection Trésors de Ferveur apparaissent d'une étrangeté radicale.



ÉCOLE DE FOOT

Stéphane PEDENON - Secrétaire

Le Groupement de Jeunes Ecole de Foot du Pays de Nexon a repris ses activités le mardi 4 septembre au stade de Nexon. Comme chaque année, l'école de foot utilise un nombre important de terrains autour de vous : Saint Maurice les Brousses, Saint Priest Ligoure, Nexon, La Roche l'Abeille, La Meyze.

Concernant les effectifs, cette saison le nombre de licenciés est de 111 contre 100 pour 2017, répartis dans 6 catégories d'âge : U7 - U9 - U11 - U13 - U15 - U19. Nous déplorons l'absence de la catégorie U17. Les jeunes ayant pris leur licence au FC St Maurice sont 6 contre 12 à l'US La Roche l'Abeille et 93 à l'AS NEXON.

Sportivement parlant, c'est un début de saison mitigé:

- U19 Régional 2 : Effectif de 19 joueurs dont 4 U17, une bonne première partie de saison malgré des résultats pas toujours au rendez-vous, l'équipe est à la 4^{ème} place sur 10 équipes et s'est fait éliminée au 3^o tour de la coupe Gambardella (équivalent coupe de France Sénior)
- U15 Départemental 2 poule D : Effectif de 16 joueurs, 5^{ème} sur 6, le passage au grand terrain n'est pas tout simple, ça devrait aller mieux en 2^{nde} phase.
- U13 Départemental 3 poule C : Effectif de 13 joueurs, 3^{ème} sur 6, de bons résultats sur cette première phase.
- Pour les plus petites catégories, U11(54 joueurs dont 3 filles),U9 (24 joueurs) et U7 (12 joueurs dont 1 fille), ce sont des plateaux où là aussi les résultats sont au rendez-vous.

Cette année vous pouvez retrouver toutes les rencontres et les résultats sur le site Facebook de l' « Ecole de Foot Pays de Nexon »

Concernant les manifestations de l'année :

- **Samedi 12 janvier** : Galette et remise des PANINI à l'effigie de l'école de foot aux enfants à l'espace Juliette GRECO à St Maurice.
- **Samedi 16 février** : SOIREE POT AU FEU A ST PRIEST LIGOURE. Nous serons ravis de partager avec vous ce moment si vous les souhaitez.
- **Samedi 15 juin** : l'Ecole de foot organisera la journée des jeunes, manifestation très importante pour nous qui permet à tous les licenciés et à leurs parents de se retrouver pour un moment convivial. Cette manifestation aura lieu à Saint Priest Ligoure et se clôturera avec un repas.

Ce début de saison est marqué par l'arrivée de jeunes joueurs seniors qui sont venus renforcer l'encadrement de nos enfants, merci pour leur engagement

BONNES FETES A TOUTES ET A TOUS

ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE « LIGOURE BRIANCE »

Didier MARCELLAUD - Président



Photos ci-dessus : les parents ont été soumis à rude épreuve lors du concours de pêche « jeunes pêcheurs » ! En effet, durant cette épreuve, nombreux ont été les fils à faire « des pelotes ». La quasi-totalité des enfants a eu la chance, ... pardon ! ...le talent de prendre un ou plusieurs poissons. La saison 2018 remporte un triomphe avec 51 enfants participants. A l'heure où la plupart des concours affichent un nombre de jeunes en baisse régulière, notre A.A.P.P.M.A. voit les effectifs augmenter au point qu'en une seule épreuve, nous ne pouvons plus accueillir de pêcheurs.

Photo ci-dessous : Le concours de pêche « adultes » du dimanche 02 septembre qui a accueilli 49 participants. Nous avons failli refuser des participants ! (notre capacité est de 50 pêcheurs)



La convivialité de notre société de pêche semble plaire aux amateurs de la canne à pêche.

ASSOCIATION LI EN GOURE

Guillaume NORMAND -Vice Président

En 2019, le Comptoir fêtera ses 10 ans ! Pour cet anniversaire, nous souhaitons vous voir nombreux, au printemps à la salle des fêtes, avec concerts et diverses animations. Il est un peu tôt pour vous en dire plus mais on ne manquera pas de fêter l'événement .

Depuis 10 ans, l'association li en goure poursuit ses objectifs, maintenir des services de proximité, animer la vie sociale, et œuvrer pour la promotion et le soutien de l'économie locale.

Avec le Comptoir, l'association met à la disposition des habitants un lieu de vie, commerce, bar, tenu par une salariée employée à temps plein en CDI, ouvert à tous 6 jours sur 7, en centre bourg, et qui propose tout à la fois :

- Une offre de services de proximité uniques sur la commune :
 - épicerie de produits locaux mais aussi de produits de première nécessité
 - dépôt vente pour divers produits d'artisanat.
 - ponctuellement, venue de professionnels (coiffure, food truck..)
 - accès internet et mise à disposition de matériel informatique
 - dépôt de pain
 - vente du journal
 - vente de tabac
 - point de vente pour le gaz bouteille
 - point de vente des cartes de pêche
 - mise à dispositions des brochures de l'office du tourisme
 - panneau de petites annonces particuliers et professionnels.

- Une offre d'animations variées : concert, théâtre, expositions, projection de film, soirées ou après midi jeux, sorties nature, balades pique nique, repas, ateliers divers adultes et/ ou enfants (cuisine, couture, déguisement, poterie), dégustations de produits de producteurs, marché de Noël...
- Li en goure propose aussi des actions en direction des aînés qui peuvent se retrouver en situation d'isolement. Visites par des bénévoles, concerts, repas, sorties (foire de la Croisille, repas, jeux de cartes en 2018).

L'ensemble de ces actions est un succès révélé par la fréquentation croissante que ce soit sur la partie commerce ou lors des animations. Ce succès se mesure aussi sur le chiffre d'affaire qui augmente chaque année et qui pour 2017 s'élevait à 138 000 € dont plus de 100 000 € de vente de produits de l'économie locale.



Le Comptoir

Si vous avez envie de nous rejoindre, vous êtes les bienvenus !
Animations, participation au projet associatif, recherche de produits locaux, permanences du dimanche...Ou tout autre idée !

Téléphone : 05 55 31 24 38 - mail : liengoure@gmail.com

HORAIRE OUVERTURE : hors vacances scolaires et été :

- du mardi au jeudi de 8h30 à 10h et de 16h30 à 19h30
- le vendredi de 8h30 à 10h et de 17h30 à 20h30
- le samedi de 10h à 13h et de 16h30 à 19h30
- le dimanche de 10h à 13h.

INFORMATIONS DIVERSES



Voiture électrique en autopartage

INFORMATIONS DIVERSES

Guy COSTA

La Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus continue d'investir pour les habitants du territoire.

Depuis le 8 septembre, le bâtiment « espace récréatif » est ouvert à Nexon, 11 avenue Charles de Gaulle. Petits et grands peuvent y pratiquer une dizaine d'activités proposées par le centre social avec parmi les nouveautés de cette année : badminton pour les jeunes, ping-pong et ateliers d'équilibre pour les séniors.

SOMMAIRE

- Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus
- Syndicats Intercommunaux
- Actualités départementales
- Actualités régionales
- Informations diverses



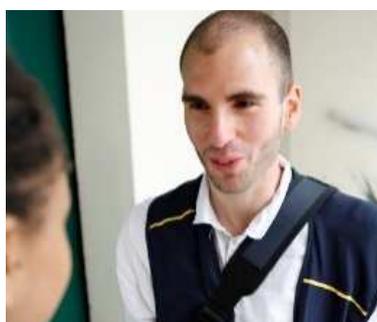
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE NEXON - MONTS DE CHALUS

Bernard DELOMENIE 1er VICE PRESIDENT

RÉNOVATION POUR TOUS

La Communauté de Communes Pays de Nexon – Monts de Châlus, en collaboration avec le Parc Naturel Régional Périgord Limousin, lance l'opération « Rénovation pour tous » pour permettre l'accès à la rénovation énergétique. Avec des partenaires de référence et de proximité, l'opération de détection des ménages a pour objectif de repérer les logements qui pourraient faire l'objet d'une rénovation énergétique.

Les avantages à rénover sont nombreux, cette opération permettra à tous ceux qui le souhaitent d'être orientés, guidés vers le bon interlocuteur et de faire réaliser l'audit énergétique de leur logement de façon gratuite (sous conditions de ressources).



Comment cela fonctionne ?

Votre *facteur* vous sollicitera lors de sa tournée quotidienne et interrogera les ménages ciblés par l'opération de détection. Un questionnaire rapide est administré et le facteur pourra alors directement prendre rendez-vous avec un conseiller rénovation !

Le rendez-vous d'audit : un rendez-vous d'audit est proposé à tous les ménages ciblés et intéressés par l'opération. Une première étape vers une projection de travaux de rénovation globale et performante, avec l'ensemble des aides disponibles ainsi qu'un plan de financement.

Les premières visites des facteurs auront lieu à partir du 22 janvier et se dérouleront jusqu'au mois d'avril 2019. Les 2790 bénéficiaires ont été ciblés au travers de différents critères : les propriétaires de logements considérés comme énergivores et de fait potentiellement concernés par la précarité énergétique.

Informations pratiques & contacts

T 0519 09 00 10 (ligne directe) ou au 05 55 78 29 29 (standard), ou par mail à developpementdurable@paysdenexon-montsdechalus.fr

UNE VOITURE ÉLECTRIQUE EN AUTOPARTAGE

Vous avez besoin d'un véhicule pour de petits déplacements ? Pour vous dépanner ? Vous souhaitez tester la conduite d'une voiture électrique ? La Communauté de Communes Pays de Nexon – Monts de Châlus propose une voiture électrique en autopartage. Accessible sur la commune de Nexon, place de la République, elle est mise à disposition des habitants du territoire. Vous pouvez louer le véhicule du lundi au dimanche pour 6 € la demi-journée ou 10 € la journée. Un abonnement de 4€/mois est également à prévoir, uniquement si le véhicule est utilisé dans le mois. Pour créer votre compte et réserver le véhicule, **rendez-vous sur la plateforme** : <http://paysdenexon-montsdechalus.clem.mobi>
Pour plus d'informations,

T 0555 78 29 29 ou par mail à developpementdurable@paysdenexon-montsdechalus.fr.

TESTEZ L'AUTOSTOP ORGANISÉ

La Communauté de Communes Pays de Nexon – Monts de Châlus lance une expérimentation d'autostop organisé sur le territoire. C'est une possibilité de déplacement parmi d'autres, qui peut être pratique pour les trajets de courte distance.

Comment ça marche

- L'inscription est obligatoire pour les conducteurs et pour les autostoppeurs. Cette inscription peut se faire par mail à developpementdurable@paysdenexon-montsdechalus.fr ou par téléphone au 05 55 78 29 29 ;
- Suite à votre inscription, vous récupérez auprès de la communauté de communes un kit piéton/conducteur pour vous identifier ;
- Une fois inscrit, la mise en relation des autostoppeurs et des conducteurs se fait en direct sur les arrêts dédiés (au moins un dans chacune des communes de la Com Com) ;
- L'autostoppeur indique sa direction sur un panneau qui lui est délivré lors de son inscription et le conducteur est identifié grâce à un autocollant apposé sur son véhicule.



Cette action a été lancée le 19 septembre dernier grâce à des bénévoles qui ont arrêté les automobilistes pour leur présenter l'opération. Début novembre, ce sont 15 personnes qui sont inscrites en tant que conducteur et/ou autostoppeur. Rejoignez-les !

Pour tout renseignement, contactez la communauté de communes à developpementdurable@paysdenexon-montsdechalus.fr ou au 05 55 78 29 29

COLLECTE DES DÉCHETS

Depuis novembre 2017, la Communauté de Communes Pays de Nexon – Monts de Châlus s'est faite accompagner par le cabinet AJBD pour étudier les modalités d'harmonisation du service de gestion des déchets, à l'échelle du nouveau territoire.

Quels sont les changements envisagés ?

- En 2019, la Communauté de Communes sera la seule structure gestionnaire (sortie du SICTOM Sud Haute-Vienne).
- La collecte des déchets et le gardiennage des déchèteries se feront alors en régie, par les agents de la Communauté de Communes.
- La redevance incitative sera étendue à tout le territoire, pour inciter chacun à réduire et trier ses déchets, et ainsi mieux maîtriser sa facture. Cela nécessitera d'abord une phase test en 2019, afin de prendre le temps de mettre en place ce changement et les actions de prévention qui y seront associées.
- A partir du 1^{er} janvier 2020, la fréquence de collecte des déchets non recyclables sera adaptée aux besoins constatés. Elle devrait évoluer vers un passage toutes les 2 semaines (sauf situations particulières). De même, les consignes de tri des plastiques devraient évoluer, avec des éco-points plus nombreux.

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

Réseau des médiathèques intercommunales Pays de Nexon-Monts de Châlus compte 8 médiathèques en réseau à votre service: Bussière-Galant, Châlus, Dournazac, Flavignac, Lavignac, Les Cars, Nexon, Pageas.

Un nouveau portail en ligne qui compte plus de 68 000 documents (CD, DVD, livres, magazines...) est accessible sur le site <http://mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr> (accès à votre compte-lecteur, réservations en ligne, agenda culturelle, coups de cœur, horaires d'ouverture...).

Une page facebook pour suivre l'actu de vos médiathèques intercommunales : www.facebook.com/mediathequespaysdenexonmontsdechalus



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DÉFENSE

CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE LA HAUTE-VIENNE

Christel GOUTIERAS 05 55 04 64 06 / Maxime DARRAUD 05 55 04 64 06

Adresse : 13 Rue Auguste Comte 87070 LIMOGES **Mail** : fdgdon87@gmail.com

Ambrosie, ragondin, campagnol terrestre, corneille noire, pigeon, Berce du Caucase, corbeaux freux, chenilles processionnaires, nous sommes confrontés très souvent aux nuisances causés par ces organismes :

- Allergie causée par l'ambrosie,
- Dégâts aux cultures par les corvidés et les campagnols terrestres
- Dégâts aux berges d'étangs par les ragondins,
- Souillure des bâtiments d'élevage et du domaine public par les pigeons Bizet.

Soucieuse de répondre à ces problématiques, votre commune adhère à la FDGDON (fédération départementale des Groupements de défense contre les organismes nuisibles), section départementale de l'organisme à vocation sanitaire agréée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de luttes collectives :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages, pièges,
- Formation à l'identification des plantes exotiques envahissantes et conseil de gestion.
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier,...)

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FDGDON dans la commune.

ASSOCIATION TRAVAIL OCCASIONNEL SERVICES

Isabelle LABROUSSE, Catherine JARR - Responsable
T 05 55 35 04 07 | <http://association-atos.fr>

UN BESOIN POUR DU SERVICE A LA PERSONNE ? ASSOCIATION A.T.O.S

BESOIN D'AIDE, BESOIN DE TEMPS : ATOS pense à vous et vous propose une prise en charge au plus près de votre domicile pour :

UN SERVICE SOUPLE ET SIMPLE D'UTILISATION : L'Association intermédiaire est employeur en tant que prestataire de service. A ce titre, elle se charge de toutes les formalités administratives à votre place (charges, contrat de travail, bulletin de salaire). Le règlement à l'association s'effectue sur facture que nous vous envoyons par courrier.

Nous intervenons avec du personnel compétent pour un minimum de 2 heures par mois. Nos salariés bénéficient de formation et ont été identifiés pour répondre au mieux à vos attentes.

NOTRE TARIF : Le tarif applicable est net de charge et sans aucune adhésion à l'association ou frais supplémentaire.

En tant qu'association agréée par l'Etat, ATOS vous permet de bénéficier de 50% de réduction / crédit d'impôts sur l'ensemble de ses services.

ATOS intervient aussi auprès des entreprises, des collectivités et des associations.



SYNDICAT DES ETANGS DE LA HAUTE VIENNE

SE 87 – SYNDICAT DES ETANGS DE LA HAUTE VIENNE

Créé en 1916, le Syndicat a pour mission de représenter, de défendre et de conseiller les propriétaires d'étangs. Il répond aux questions de ses adhérents et leur apporte son aide dans la gestion piscicole, pour les dossiers de mise aux normes etc....

APPL – ASSOCIATION DE PROMOTION DU POISSON LOCAL EN NOUVELLE AQUITAINE

Créée le 21 mars 2016, l'Association a pour mission la promotion du poisson local, de fédérer les acteurs de la filière piscicole et d'assurer la viabilité économique et commerciale de la filière.

SAFRAN - 2, av. Georges Guingouin – CS 80912 PANAZOL
87017 LIMOGES CEDEX 1 ☎:05 87 50 41 90 le matin -mail:bcaf@safran87.fr



SYNDICAT DES ENERGIES DE LA HAUTE VIENNE SEHV

En France, le réseau électrique de distribution appartient aux communes. L'objectif, expliquait Paul RAMADIER, en 1936: « Organiser la distribution hors la loi du profit »

L'électrification

A l'origine : l'engagement des communes dans l'électrification. En effet, ce sont bien les communes, qui dès l'apparition de l'électricité au XIXème siècle ont pris à leur charge la responsabilité d'amener à leurs habitants l'éclairage public, puis la fourniture d'électricité jusque dans leur maison. Elles, qui ont créé et payé l'installation des réseaux.



En 1906, la Loi confirme d'ailleurs aux communes la propriété des réseaux de distribution électrique, et leur permet d'en confier l'exploitation à un « concessionnaire ».

Petit cocorico : l'électrification en Haute- Vienne a été particulièrement précoce, puisque dès 1936, toutes les communes de la Haute- Vienne étaient reliées au réseau électrique. La raison ? Une très bonne organisation des communes et la proximité de nombreuses sources hydroélectriques.

L'électricité en France : un partenariat historique public- privé. Le fonctionnement de l'électricité française est dès lors fixé : un propriétaire public (les communes), et un concessionnaire-exploitant public ou privé. Après la nationalisation en 1946 des quelques 1450 sociétés françaises de distribution, ce partenaire essentiel sera EDF, puis sa filiale ERDF après la privatisation progressive dans les années 2000 de l'entreprise, rebaptisée Enedis en 2016.

Le SEHV, héritier départemental de cette formidable aventure. En Haute-Vienne, en 1955, les communes se sont regroupées en un syndicat départemental pour assurer le service public de l'électricité. C'est le Syndicat Energies Haute-Vienne.

Aujourd'hui, il regroupe les 200 communes (hormis le centre de Limoges et de Saint Léonard-de-Noblat), les 12 communautés de communes, l'agglomération de Limoges, et le Conseil départemental de la Haute- Vienne. Héritier de ces entités, il est le garant d'une énergie électrique disponible, de qualité et accessible à tous.

Électricité



Le SEHV engage chaque année plus de 15 Millions d'euros de travaux sur les réseaux de distribution d'énergie électrique (moyenne et basse tensions). En 2017, 53 km ont été déposés et 83 km ont été construits (en technique souterraine à 85%). Ces travaux sont confiés à des entreprises via une procédure de marchés publics. Ils génèrent plus de 300 emplois sur la Haute-Vienne, selon le SRER (Syndicat Régional des Entreprises de Réseaux).



Éclairage public

137 collectivités de Haute-Vienne ont confié la maintenance de leur éclairage public au SEHV. Des fonctionnaires spécialisés coordonnent ainsi les travaux nécessaires à l'entretien du réseau. La commune bénéficie de marchés mutualisés à l'échelle de la Haute-Vienne, et de plans pluriannuels d'investissement.



Cartographie des réseaux

Le SEHV a développé une application web nommée GéoSeHV et l'a mise à disposition des communes pour faciliter leur gestion de l'urbanisme, leurs demandes de dépannages d'éclairage public, de raccordements au réseau électrique...



Énergies

Riche d'une expérience de plus de dix ans dans ce domaine, le SEHV accompagne les collectivités de Haute-Vienne vers une gestion énergétique optimisée et responsable. La Loi pour la transition énergétique et la croissance verte a renforcé son rôle dans ce domaine. 118 collectivités ont choisi un accompagnement personnalisé qui leur permet d'avoir accès à un diagnostic et un suivi de leurs consommations et à un accompagnement dans leurs projets liés à l'énergie.



Animation

Expert public de l'énergie en Haute-Vienne, le SEHV propose des actions de sensibilisation et d'animation indépendants et gratuits sur cette thématique. Il invite ainsi enfants et adultes à la réflexion, l'action et l'expérimentation pour échanger sur les enjeux liés à l'énergie. Ses outils : une exposition itinérante intitulée « Le parcours de l'énergie », et un concours soutenu par l'éducation nationale : les écoloustics (330 participants 2017-2018).

Pour plus d'information: sehv.fr



ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire... Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire ...
- **Accession à la propriété** : prêts, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...
- **Amélioration de l'habitat** : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, d'Action Logement, ...

Des permanences ont lieu près de chez vous : Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Pour connaître les dates et horaires des permanences

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES Tél. : 05 55 10 89 89

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

www.adil87.org



LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE: accompagner des projets au service d'un territoire

Au **sud-ouest de la Haute-Vienne**, l'association « Châtaigneraie Limousine » regroupe 6 **Communautés de communes** : Briançonnais Sud Haute-Vienne, Ouest Limousin, Pays de Nexon-Monts de Châlus, Pays de Saint-Yrieix, Porte Océane du Limousin et Val de Vienne. Elle intervient principalement dans **l'accompagnement de porteurs de projets**, publics ou privés, depuis l'aide à la définition du projet jusqu'à la recherche de financements. Elle touche à des **domaines variés** : tourisme, économie, services, mobilité...

Au travers d'un **programme européen LEADER**, elle dispose d'une enveloppe de **2,3 M € pour financer des projets** de collectivités, d'associations ou d'entreprises qui répondent aux objectifs de sa stratégie de développement durable.

Si vous êtes porteur d'un projet économique ou d'intérêt général, n'hésitez pas à nous contacter !

Focus sur l'habitat participatif

L'habitat participatif permet à des ménages de **se regrouper autour d'un projet de vie et de relations de voisinage**. Dans le futur projet immobilier en commun, chaque ménage disposera d'un logement privatif et partagera des espaces communs avec les autres ménages (jardin, buanderie, salle de jeux...).

La Châtaigneraie Limousine mène une démarche expérimentale autour de ce mode d'habiter. Elle a ainsi repéré des bâtiments publics de différentes natures (anciens presbytères, ancienne salle des fêtes et ancien bâtiment de production artisanale) sur 4 communes (La Meyze, Oradour-sur-Vayres, St-Mathieu et St-Yrieix-la-Perche) pour développer des projets d'habitat participatif.

Elle **recherche aujourd'hui de futurs habitants** prêts à s'investir dans un tel projet sur l'un de ces bâtiments. **Alors, si vous êtes intéressé(e), renseignez-vous !**

Coordonnées :

Châtaigneraie Limousine

Siège : La Monnerie – 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES

Antenne : 6 rue Pierre et Marie Curie – 87800 NEXON

05 55 70 99 40 – contact@chataigneraielimousine.fr

Site Internet : www.chataigneraielimousine.fr

Pages Facebook : [@chataigneraielimousine](https://www.facebook.com/chataigneraielimousine) et [@habitatparticipatif.chataigneraie](https://www.facebook.com/habitatparticipatif.chataigneraie)

L'activité de la Châtaigneraie Limousine est soutenue financièrement par l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) du Limousin et ses Communautés de communes adhérentes.

Ce qu'il faut retenir sur le compteur communicant LINKY ?

- Une **DIRECTIVE EUROPEENNE** impose 80% de compteurs communicants, en Europe, d'ici 2020. En France, 35 millions de compteurs seront installés d'ici 2021 (soit 90% du parc).
- La **POSE** du compteur Linky est **GRATUITE**. Le compteur Linky fait partie des investissements de modernisation d'Enedis (au même titre que l'enfouissement des réseaux).
- Le compteur Linky sera installé **EN LIEU ET PLACE** de votre compteur actuel. Sa taille est identique à votre compteur actuel.
- La durée moyenne de pose d'un compteur Linky est de 30 MINUTES.
- L'entreprise de pose missionnée par Enedis sera clairement identifiée par un logo « **PARTENAIRE Enedis pour LINKY** ». Pas de doute possible.
- Un courrier ou courriel avec toutes les informations relatives à la pose du compteur Linky vous sera adressé **30 A 45 JOURS** avant l'intervention.
- Votre présence n'est nécessaire que si votre compteur est situé à l'intérieur de votre logement.

Linky, les contacts utiles !

Pour valider ou modifier la date de pose de votre compteur et avoir accès aux services associés au compteur Linky

Créez un compte personnel sur :
<https://espace-client.enedis.fr/erdf-devient-enedis>

Les avantages du compteur Linky

Plus besoin
d'être
présent

Le relevé se fait à distance et devient quotidien.

Sans
rendez-
vous

Les interventions techniques courantes se font à distance, sans vous déranger, et dans des délais plus rapides.

Dépannage
encore +
rapide

En cas d'incident ou de panne, le diagnostic est facilité, Enedis vous dépanne plus vite.

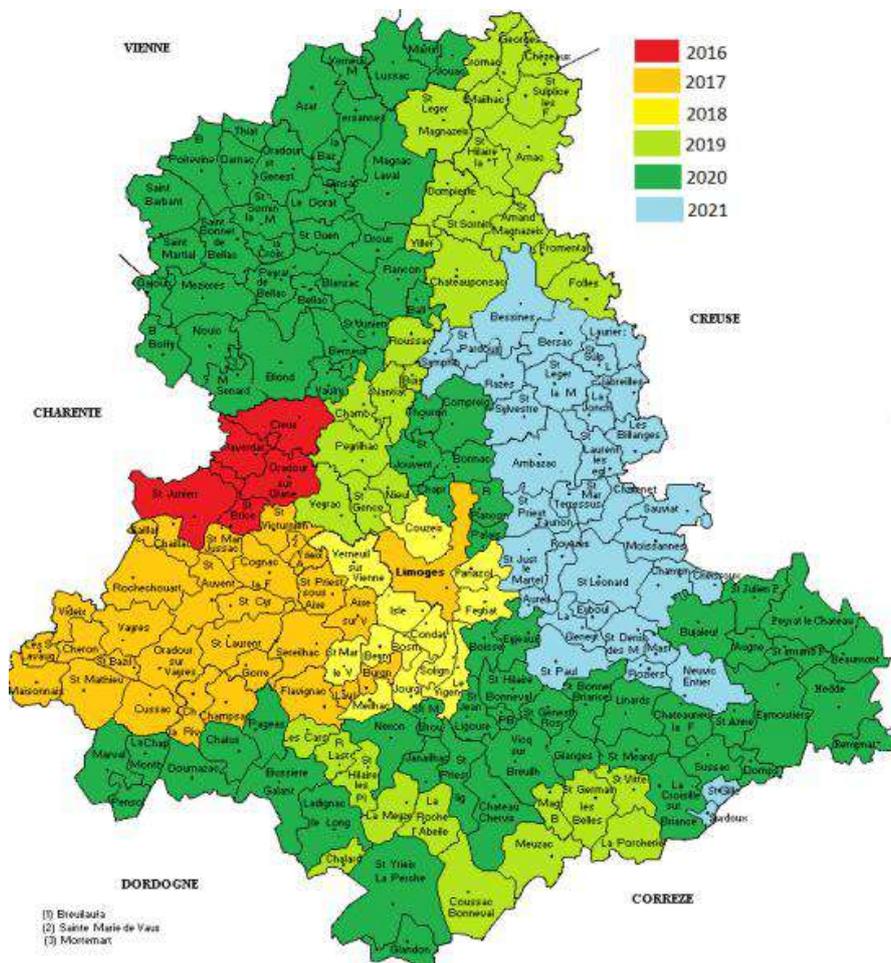
Maîtrise de
l'énergie

Une meilleure maîtrise de votre consommation d'électricité grâce au suivi quotidien sur Internet

Espace
personnel

Suivez vos consommations d'électricité : jour par jour, par historique et comparaisons.

Le déploiement en Haute-Vienne



Pour savoir quand Linky sera installé dans votre commune, www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous

ZOOM SUR L'ÉLAGAGE, L'élagage, un enjeu pour tous

DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)



Enedis dépense chaque année près de 1,5 million d'euros pour cette activité et traite environ 350 kilomètres d'élagage sur les réseaux moyenne et basse tension.

Les responsabilités

L'ÉLAGAGE A LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Si les trois conditions suivantes sont réunies :

- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne
- L'arbre n'a pas été planté aux distances légales
- L'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée. Aucun élagage ne peut être entrepris à moins de 3 mètres des lignes sans autorisation au préalable d'Enedis obtenue par l'envoi d'une DT-DICT : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

L'ÉLAGAGE A LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage. Chaque propriétaire en est informé au préalable ainsi que la mairie. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Avant toute intervention, Enedis informe les propriétaires et les mairies. Non-propriétaire du bois élagué, Enedis doit laisser sur le terrain ou le long de la route les branches coupées,

LES REGLES DE SECURITE A RESPECTER AUX ABORDS DES LIGNES ÉLECTRIQUES :

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 volts, à moins de 5 mètres des lignes supérieures à 50 000 volts
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'un câble nu ou en contact avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service dépannage d'Enedis.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service dépannage d'Enedis



Pour contacter Enedis :

Dépannage Haute-Vienne : **09.72.67.50.87**
Pour toute autre demande : **09.69.32.18.75**

LES BONNES PRATIQUES

Le bon fonctionnement du réseau téléphonique est l'affaire de tous. Câbles décrochés, poteaux endommagés, équipements techniques hors service ou vandalisés... si vous constatez un dégât sur le réseau téléphonique ou sur un équipement, signalez-le aux équipes d'Orange, soit :

> À PARTIR DE VOTRE SMARTPHONE : TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION 1013 RÉSEAU EN FLASHANT LE QR CODE ADAPTE.



Android



iPhone

- prenez une photo de l'incident
- précisez l'adresse exacte et la nature des dégâts



> À PARTIR DU WEB VIA 1013.FR
OU BIEN VIA orange.fr, RUBRIQUE ASSISTANCE

> À PARTIR DE MA LIGNE FIXE EN APPELANT LE 1013



DANS CES DEUX DERNIERS CAS

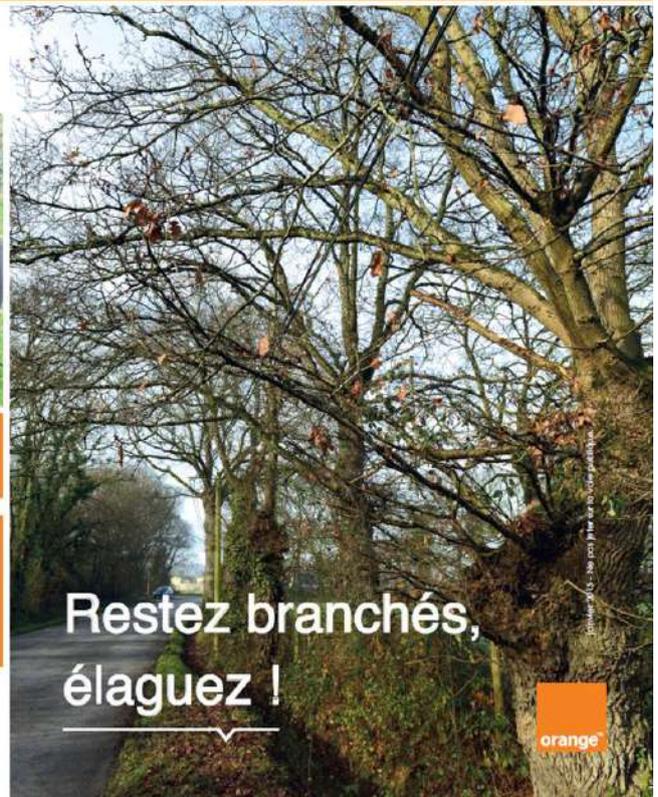
Relevez le numéro mentionné sur l'étiquette bleue apposée sur le poteau pour faciliter la localisation de l'incident.

Orange SA au capital de 10 595 541 532 euros
78, rue Olivier de Serres - 75015 Paris
SIRET 380 129 865 46880



la vie change avec orange

> INFORMATION DESTINÉE AUX PROPRIÉTAIRES D'ARBRES PROCHES DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES



Restez branchés, élaguez !

orange

ÉLAGUER : POURQUOI ?

Chaque année, les chutes d'arbres et l'usure par frottement des branches sur les câbles constituent une cause importante de dérangement sur le réseau des lignes téléphoniques aériennes d'Orange.

Pour prévenir ces dommages et assurer ses obligations de continuité de services, Orange invite les propriétaires riverains des lignes à procéder régulièrement à leurs frais aux travaux d'élagage.



ÉLAGUER QUI FAIT QUOI ?

En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'élagage de vos plantations en bordure de lignes téléphoniques. Cet élagage est à votre charge pleine et entière, et doit être réalisé à titre préventif.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas de dommages causés aux câbles :

- 1) vous engagez votre responsabilité civile. A ce titre, vous serez facturé du montant des réparations.
- 2) vous êtes également passible d'une amende de 1 500€ par câble endommagé au titre de l'article L.65 du Code des postes et télécommunications électroniques.



Le téléphone est aujourd'hui absolument indispensable tant dans la vie courante que sur le plan professionnel et sécuritaire notamment dans les cas d'appels d'urgence (112, SAMU, police-secours, sapeurs-pompiers...).

Les conséquences d'une coupure peuvent s'avérer graves :

- > des personnes dépendantes sont isolées.
- > des liaisons internet, des télétransmissions sont coupées.
- > des alarmes deviennent inactives avec toutes les conséquences qui en découlent...



LE BON CONSEIL

Sachez qu'il est toujours préférable de confier ses travaux d'élagage à un spécialiste.

Si vous craignez un risque de détérioration du poteau situé à proximité de la zone de travaux, vous pouvez solliciter Orange pour une prestation de dépose/repose. Cette demande de devis de dépose/repose est à adresser :

- > par mail à : gat.oo@orange.com
- > par courrier à :
Guichet d'accueil Orange
72 bd de Creac'h Gwenn
CS 43043
29334 Quimper Cedex

**Les sites administratifs dans leur majorité restent gratuits.
Contactez toujours en priorité www.service-public.fr**

Il est recommandé pour les titres d'utiliser uniquement le site de l'ANTS :

- pour les cartes grises: <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- pour les permis de conduire: <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- pour les cartes nationales d'identité: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>
- pour les passeports: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360>
- pour toute information sur vos démarches: www.demarches.interieur.gouv.fr
- pour un extrait d'acte de naissance: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427>. Ces extraits sont délivrés gratuitement par les mairies, dans la majorité des cas via des demandes en ligne, parfois des frais d'envoi peuvent être demandés
- pour un extrait de casier judiciaire: <https://www.cjn.justice.gouv.fr/>
- pour un permis de construire: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986>

Il existe toutefois des sites privés qui proposent d'effectuer les démarches à votre place. Dans ce cas, la prestation est payante. Ce peut être le cas par exemple pour les cartes grises dont les dossiers sont pris en charge par des garages agréés. Ces sites font parvenir les documents au domicile du demandeur.

Ne vous laissez pas tromper par des sites dont la présentation tente de ressembler à des sites officiels (bleu blanc rouge – Marianne) ou qui sont situés en tête de liste sur un moteur de recherche (ils peuvent acheter cet emplacement)

http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/011/Pdf/phishing_votrecafvousinforme.pdf

La caisse d'Allocations familiales vous met en garde contre le "phishing" : ce sont des messages frauduleux que vous avez peut-être reçus, par courriel ou par téléphone (SMS ou message vocal).

<https://www.edf.fr/collectivites/alertes-e-mails-frauduleux/phishing-escroquerie-par-e-mails-pour-collecter-des-informations>

EDF Collectivités reste vigilant face à ces problèmes d'arnaque et met tout en œuvre pour les empêcher. A cette fin, EDF assure une veille technologique constante et mène des actions de prévention et de protection. En cas d'arnaque : message-frauduleux@edf.fr

http://intranet.mi/index.php?option=com_content&view=article&id=4647:attention-aux-faux-sites-administratifs-et-aux-arnaques-en-ligne-&catid=163:securite-interieure&Itemid=443

Vous constatez une transaction par carte bancaire sur internet dont vous n'êtes pas à l'origine alors que vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire ? Après avoir fait opposition sur votre CB auprès de votre banque, signalez directement en ligne cette fraude aux forces de l'ordre par le biais du nouveau téléservice intitulé Percev@l

Attention à l'abonnement caché lorsque vous validez une commande vérifiez qu'il s'agit bien d'un paiement unique.

En cas d'arnaque, voici les adresses à contacter :

<https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Actualites/Dossiers/Info-Escroqueries>
<https://www.cybermalveillance.gouv.fr>

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Accueil!input.action>

Internet est un espace de liberté où chacun peut communiquer et s'épanouir. Les droits de tous doivent y être respectés, pour que la « toile » reste un espace d'échanges et de respect. C'est pourquoi les pouvoirs publics mettent ce portail à votre disposition. En cliquant sur le bouton « SIGNALER », vous pouvez transmettre des signalements de contenus ou de comportements illicites auxquels vous vous seriez retrouvés confrontés au cours de votre utilisation d'Internet.

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Phishing-hameçonnage-ou-filoutage>

Le phishing (hameçonnage ou filoutage) est une technique utilisée par des fraudeurs pour obtenir des renseignements personnels dans le but d'usurper l'identité d'une entreprise, d'un organisme financier ou d'une administration. Soyez vigilants sur les informations que vous communiquez !

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Notre-institution/Nos-composantes/Au-niveau-central/Les-offices/Office-central-de-lutte-contre-le-travail-illegal-OCLTI>

L'Office central de lutte contre le travail illégal (OCLTI) est, au sein du ministère de l'Intérieur, le levier d'une approche interministérielle globale et efficiente de la lutte contre les formes graves d'exploitation au travail et les escroqueries sociales. Il marque la volonté des autorités politiques de lutter efficacement et de manière équilibrée contre ces fraudes pour protéger les salariés et préserver les finances publiques.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ POUR TOUS

Chef de file de l'action sociale, le Département est garant des solidarités territoriales et humaines. Ainsi, en partenariat avec Actiom, association d'assurés indépendante, le Conseil départemental a décidé de proposer une complémentaire santé à prix négociés et accessible à tous ses habitants.



« Sans sélection médicale, ni limite d'âge »
Des offres très compétitives.
Pour tous les Hauts-Viennois.
Où se renseigner ?
Tél. 05.57.81.04.10.

Afin de faciliter l'accès aux soins pour tous, le Département lance la complémentaire « Haute-Vienne santé » en partenariat avec l'association Actiom et l'opération "Mon département, ma santé".

Le Conseil départemental a décidé de proposer une complémentaire santé à prix négociés et accessible à tous ses habitants.

Grâce à cette action, l'ambition du Département de la Haute-Vienne est de renforcer l'accès aux droits de ses administrés, et notamment des publics les plus fragiles, souvent exclus

du système médical. L'objectif est de lutter contre le renoncement aux soins et de favoriser le retour à une complémentaire santé.

Notre partenaire Actiom ?

L'association Actiom "Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat" est une association d'assurés loi 1901, totalement indépendante.

Son rôle est de représenter et défendre les intérêts de tous ses adhérents face aux assureurs et mutuelles, afin de négocier et obtenir de meilleures conditions d'adhésion et de couverture : garanties, options, tarifs, services & avantages, partenaires... Elle porte les opérations "Ma commune, ma santé" et "Mon département, ma santé".